

L'émir Abd el-Kader à Pau

Exemples d'un dialogue religieux au XIX^e siècle

À l'automne 1848, l'émir Abd el-Kader et ses compagnons de captivité sont transférés d'un fort militaire de Toulon vers le château de Pau, lieu de naissance d'Henri de Navarre. Si cette décision politique est fondée sur des considérations d'ordre sécuritaire, elle va également prendre sens sur un autre plan. Au cœur du Béarn, dans le château qui a vu naître une haute figure de la tolérance religieuse, une face méconnue de l'ancien adversaire de la France va se révéler. Si la représentation d'infatigable guerrier, alimentée par une imagerie d'Epinal foisonnante, a dominé l'imaginaire des Français pendant plus de quinze ans qu'a duré le djihad, c'est l'image d'un homme tolérant, doué d'une ouverture d'esprit exceptionnelle qui va s'imposer. Et c'est par le biais de rencontres et d'échanges avec plusieurs personnalités au caractère religieux marqué que ce processus va s'opérer. Dans les lignes qui suivent, après avoir relaté les circonstances du départ de Toulon et de l'installation à Pau, nous allons nous attarder sur trois visiteurs en particulier avec lesquels va s'instaurer un véritable dialogue religieux : le premier est le protestant genevois Charles Eynard, le second est l'ancien évêque d'Alger Mgr Dupuch et, enfin, le troisième est le catholique royaliste Alfred de Falloux, représentant à la Chambre

Législative. En plein cœur du XIX^e siècle, ces rencontres vont installer l'émir Abd el-Kader comme le vecteur et l'initiateur d'un dialogue fécond entre l'Islam et le Christianisme.

1. La translation au château Henri IV de Pau

Le 24 février 1848, en direction de Versailles, le fiacre transportant la famille royale roule à vive allure sur la route de l'exil ; pensif et comme pour conjurer un mauvais sort, celui qui n'est déjà plus le « roi des Français » murmure : « *Pire que Charles X, cent fois pire que Charles X¹* ». Au même moment, l'émir Abd el-Kader, séquestré derrière les hauts murs du fort Lamalgue, avait été déconcerté par la nouvelle de la chute du roi. Les « journées de février » et l'avènement de la Deuxième république ne pouvaient que susciter son inquiétude quant à la politique du gouvernement provisoire le concernant. Il déclare à son geôlier : « *Voilà un sultan que l'on proclamait puissant, qui avait contracté des alliances avec beaucoup d'autres souverains, qui avaient une nombreuse famille, [...] trois jours ont suffi pour l'abattre ! Et tu ne veux pas que je sois convaincu qu'il n'y a d'autre force, d'autre vérité que celle de Dieu ! [...]*² ».

En cette période politique agitée, personne en France ne pouvait présager de l'avenir de celui qui est dorénavant désigné comme l'« Illustre captif ». Les nouveaux hommes forts du pays, préoccupés par les questions de sécurité nationale, relèguent au second plan les questions relatives au sort de l'ancien adversaire. Du fond de ce qui ressemble de plus en plus à une prison, l'émir Abd el-Kader s'interroge sur les principes républicains. Il lui a été confié que l'une des devises phares de la République était « Liberté ». Un argument qu'il va utiliser dans une de ses lettres aux nouveaux ministres-citoyens³, mais la suite des événements devait contrarier

1. Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Librairie A. Fayard, Paris, 1994

2. Alexandre Bellemare, *Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire*, p.354

3. Dans sa lettre au gouvernement provisoire, l'émir avait mis en avant sa

cet espoir⁴.

Par la voix de son ministre de la Guerre, François Arago, le Gouvernement provisoire avait finalement décidé de suivre une politique de la continuité et de laisser « l'ex-émir » dans la même situation que sous le gouvernement de la monarchie de Juillet, « c'est-à-dire prisonnier.⁵ » La nouvelle déstabilisa un peu plus les reclus algériens dont le moral était déjà très affecté par la vie en captivité dans le décor lugubre du fort Lamalgue. Sur les conditions de détention, les quelques témoins oculaires qui se sont rendus à Toulon sont tous unanimes pour dénoncer l'attitude des autorités et leurs « *inhospitalières maladresses*⁶ » ; un visiteur ira jusqu'à exprimer « *les sentiments de tristesse et de honte que m'ont inspirés les traitements vraiment sauvages du gouvernement français à l'égard d'Abd-el-Kader [...]*⁷ ». Les officiers français⁸ missionnés auprès des captifs algériens, bien au fait de leur état de santé, écriront aux autorités politiques pour leur conseiller au sujet de l'émir de le « *placer partout ailleurs qu'au fort Lamalgue [...]*⁹ », pour des raisons de sécurité mais aussi parce que, ajoutait le colonel Daumas, « l'humanité le commande ». À ces appels vient s'ajouter celui pathétique du Commissaire général des Bouches du Rhône en mission à Toulon. Le jeune Emile Ollivier déclarait, dans une lettre au Gouvernement

confiance dans le nouveau gouvernement parce que disait-il : « j'ai lu dans les livres qu'un tel état des choses est convenable aux peuples, puisqu'il anéantit l'injustice et empêche le fort d'opprimer le faible, [...] » in Capitaine M. Perras et E. Boislandry Dubern, « Abd-el-Kader en exil, d'après des documents inédits », *Revue des sciences politiques*, 28e année, janvier-juin 1913, p.355.

4. À ce sujet l'émir Abd el-Kader avait déclaré au colonel Daumas ; « « Liberté, Égalité, Fraternité, ce ne sont que des mots en matière gouvernementale. » in Capitaine M. Perras et E. Boislandry Dubern, *op. cit.*, p. 355.

5. A. Bellemare, *op. cit.*, p. 365

6. Article de Charles Poncy dans *l'Illustration* du 6 mai 1848.

7. Emile de Girardin, *Question de mon temps 1836-1856*, Tome II, Serriere, Paris, 1856, pp.466-467

8. Il s'agit du lieutenant général Lheureux et du colonel Daumas.

9. S. Aouli, R. Redjala, P. Zoummeroff, *Abd el-Kader*, Paris, Lib. A. Fayard, 1994, p.403-404

provisoire : « *Il est certain que garder Abd-el-Kader c'est le tuer [...]*¹⁰ ». À la fin du mois de mars 1848, une décision sur la translation des prisonniers devenait imminente.

Le ministre de la Guerre est alors chargé d'établir un rapport officiel sur la situation de l'émir Abd el-Kader. Ce rapport envisageait l'internement du prisonnier dans la forteresse de Blaye en Gironde. Cependant, un procès verbal du gouvernement daté du 26 mars ajoute : « *On propose le château de Pau ; le conseil décide que le château de Pau sera examiné pour s'assurer s'il est facile à garder [...]*¹¹ ». À la suite de la décision du gouvernement¹², une inspection menée par les officiers du génie Grivet et Peyre au château Henri IV, affirme « *la possibilité de cette installation avec toute sécurité contre une évasion*¹³ ». Plus rien dès lors ne s'oppose à un transfert et le 10 avril 1848, le ministre de la Guerre reçoit l'autorisation officielle¹⁴ de préparer le départ pour le Château de Pau.

Le 28 avril, très tard dans la nuit, un convoi composé de trois omnibus, avec à leurs bords l'émir Abd el-Kader, sa famille et ses compagnons, escortés par des chasseurs à cheval pénétraient dans l'enceinte de la capitale béarnaise : le séjour dans la ville d'Henri de Navarre devait durer un peu plus de six mois.

L'arrivée de l'émir et des siens suscite une vive curiosité dans la population paloise : les abords de la demeure royale sont fréquentés par des badauds plus nombreux qu'à l'accoutumé. Comme l'écrit Patrick O'Quin, directeur du *Mémorial des Pyrénées* : « *lorsque l'on*

10. Capitaine M. Perras et E. Boislandry Dubern, « Abd-el-Kader en exil, d'après des documents inédits », *op. cit.*, p.354

11. P.V. n°34, séance du Gouvernement provisoire et de la commission du pouvoir exécutif du 26 mars 1848 à 20 h

12. Nous savons par ailleurs que c'est Alphonse de Lamartine, membre du gouvernement provisoire, qui est à l'origine du choix de Pau. Voir le témoignage de G. Bascle de Lagrèze dans son ouvrage *Le Château de Pau et le Béarn. Souvenirs historiques*. Paris, Hachette, 4^e édition, 1862.

13. *Le Mémorial des Pyrénées* du 1^{er} Avril 1848.

14. P.V. n°48, séance du Gouvernement provisoire et de la commission du pouvoir exécutif du 10 avril 1848 à 2 h

*ne parle pas de politique à Pau, on s'entretient de l'ex-émir Abd el-Kader*¹⁵. » Le séjour béarnais de ces visiteurs singuliers et quelque peu « exotiques » coïncide avec la croissance du tourisme local¹⁶. Le château, que les autorités publiques auraient préféré transformer en « Bibliothèque spéciale » ou en « Musée archéologique », était dorénavant une prison d'État. En dépit de cette décision politique désapprouvée par les responsables locaux, ce séjour contraint de l'émir et des siens dans la ville devait attirer de nombreux « curieux » et d'importantes personnalités publiques ; ce qui représentait incontestablement une aubaine économique. Peu de Palois se doutaient alors que le passage dans leur ville de l'« Illustre captif » allait enrichir le château Henri IV d'une nouvelle page de sa déjà prestigieuse histoire.

« Ce petit Genève de Pau » : c'est ainsi que la catholique Marguerite de Valois désignait, sur un ton de dépit, la ville qui avait vu naître son époux Henri de Navarre. Au XIX^e siècle, la ville est restée fière de son passé protestant et continue de cultiver la légende du fils de Jeanne d'Albret. Depuis le début du siècle, le Béarn attire des étrangers et notamment une colonie britannique qui, sur les pas du duc de Wellington, séjournent dans la région réputée pour la pureté de son air et la beauté de ses campagnes. Une dynamique culturelle et religieuse se tisse dans cette ville qui attire de plus en plus de voyageurs : hommes d'affaire, philanthropes, poètes, artistes, royalistes et républicains, protestants et catholiques, Français et étrangers, etc. donnent à la ville un aspect bigarré qu'ont pourrait presque qualifier de cosmopolite. La vogue est alors au Romantisme et au thermalisme en plein essor. On vient y prendre les eaux tout en devisant sur la littérature, les arts, la situation politique de l'Europe qui, en 1848, est en pleine effervescence. Le Béarn est également, depuis quelques années, un haut lieu du renouveau protestant. Des réunions religieuses s'y déroulent régulièrement, parmi lesquelles

15. *Mémorial des Pyrénées* du 15 juin 1848

16. Histoire du Béarn, P. Tucoo-Chala. *Que-sais-je ?*, Puf, 1970, p.103-104

figurent celles des adeptes du Darbysme¹⁷ dont le fondateur s'est rendu à plusieurs reprises aux assemblées des « frères » béarnais.

En 1848, le château a beaucoup perdu de son faste passé. Malgré les travaux de restaurations engagés sous la monarchie de juillet, il n'est manifestement pas adapté pour accueillir un ensemble de quatre-vingt neuf prisonniers, auquel il fallait ajouter les officiers résidants et les soldats de la garde. C'est donc plusieurs familles, composées d'individus de tous âges et de toutes catégories¹⁸, qui sont réparties, tant que bien que mal, dans plusieurs pièces des deuxième et troisième étages du château. Le souci principal, qui n'était pas des moindres, était de respecter au mieux les usages et l'intimité de cette petite *Daïra* de France.

Toujours dans l'attente anxieuse d'une annonce officielle qui signifierait leur délivrance tant attendue, la petite communauté commence à s'organiser dans la perspective de plus en plus probable d'un séjour prolongé en France. Ces « immigrés¹⁹ » si particuliers avaient accepté de fait de vivre comme dans leur pays natal : ils se nourrissaient des produits issus de la terre de France, côtoyaient des Français, se familiarisaient avec la langue et les usages du pays, etc., tout en continuant à pratiquer scrupuleusement le culte musulman et la célébration des événements religieux. Une position qui n'a probablement pas été sans susciter certaines interrogations et en particulier celle de leur devenir et du risque de mourir en captivité²⁰.

17. Ce mouvement a été créé autour de l'Anglais John Nelson Darby. Prêtre de l'Eglise Anglicane, il conteste la succession apostolique et le ministère ordonné et rejoint les Frères de Plymouth, avant d'organiser ses propres assemblées dans les années 1830. Ces assemblées de « frères », ont été organisées dans le Béarn à la fin des années 1830 et ont lieu très régulièrement à partir de 1847.

18. En plus de la nécessité de respecter la répartition par familles par sexes, les autorités militaires en charge de cette petite *daïra*, devaient tenir compte des catégories « sociales » puisqu'il y avait aussi bien des individus issus de la noblesse que des officiers, des enseignants, des domestiques, etc.

19. Dans leur rapport et leurs correspondances, les officiers français en charge des prisonniers algériens utilisent le terme de *muhâjirun* (« émigrés ») pour les désigner.

20. Sur cette question et celle de l'inhumation en France des prisonniers algé-

La mort d'une petite fille puis d'un compagnon à Toulon, suivie de celles de cinq enfants à Pau²¹, avait ranimé en eux l'angoisse de mourir et d'être inhumés loin de la terre des ancêtres qui plus est n'appartient pas au *Dâr al-Islâm*. En dépit de cette crainte ontologique, une véritable greffe s'est opérée à leur insu, faisant d'eux la première communauté musulmane organisée en France²². Leur rencontre avec des visiteurs extérieurs au château, et les échanges qui s'ensuivirent ont certainement provoqué une évolution du regard de part et d'autre. Plusieurs visites des captifs à l'extérieur de l'enceinte du château²³, ont également renforcé un processus d'ouverture à l'autre permettant ainsi à deux altérités de se rencontrer et dont la figure de proue a été l'émir Abd el-Kader.

À peine installé au deuxième étage de l'aile méridionale du château, l'émir est assailli de visiteurs officiels. Malgré la fatigue liée au voyage et le désarroi moral de ses compagnons de captivité, il accepte de recevoir ces « hôtes ». Entre le 29 avril et le début du mois de mai 1848, officiers, hommes politiques, responsables locaux, journalistes, etc., vont se succéder au Château Henri IV. La presse

riens, feu-Benaïssa Khelfa, développe tout un chapitre dans son projet de thèse inachevé « La Zâwiya d'Amboise... ».

21. Il s'agit de Zineb, Abdallah, Mohammed, Rihana et Khadija. A Amboise, il y eut 25 décès.

22. Plus tard à Amboise, après sa libération, l'émir Abd el-Kader avait demandé officiellement au Maire d'Amboise Mr. Porphyre Trouvé le droit de participer au vote organisé sur la question du rétablissement de l'Empire ; il écrit le 20 novembre 1852 : « *Sid-el-Hadj Abd-el-Kader a l'honneur de vous demander à exercer le droit des citoyens de France pour la nomination du sultan, car nous devons nous regarder aujourd'hui comme Français, par l'amitié et l'affection qu'on nous témoigne et pour les bons procédés qu'on a pour nous. Nos enfants ont vu le jour en France, vos filles les ont allaités ; nos compagnons morts dans votre pays reposent parmi vous ; et le sultan, juste entre les justes, généreux entre les généreux, nous a rangés au nombre de ses enfants et de ses soldats, en daignant me remettre un sabre de ses mains impériales. [...]* » cité dans L. Lesaint, *Histoire de l'Algérie. Conquête et colonisation*, Limoges, E. Ardant et Cie Editeurs, fin XIX^e s., p.145

23. Notamment les sorties au cirque, les excursions à cheval et la visite des grottes de Bétharram, etc. qui ont à chaque fois provoqué la vive curiosité des Béarnais et des Algériens !

locale donne des comptes rendus réguliers de ces « réceptions ». Rapidement, ces visites sont ouvertes au public, qui est trié sur le volet. Un début d'émeute a même lieu à l'entrée de la bâtisse royale où des cris hostiles aux « privilèges » ont été lancés²⁴ ! Il serait trop long ici d'évoquer les nombreux témoignages individuels et les chroniques de la presse locale au sujet de ces visites ; les anecdotes édifiantes et les à-propos révélateurs rapportés démontrent à l'évidence qu'un véritable charme opère sur les « hôtes » de l'« Illustre captif ». Si la plupart des visites sont mues par une curiosité quelque peu frivole, certaines d'entre elles vont se muer en relations profondes qui se renforcent avec le temps. Et c'est particulièrement le cas des rencontres à caractère religieux.

2. Un dialogue interreligieux avant la lettre

Si les qualités politique et militaire du redoutable adversaire de l'armée d'Afrique étaient bien connues des observateurs français, il en était autrement de sa fibre religieuse et spirituelle. Toutefois, rappelons que cette part méconnue de la personnalité de l'émir Abd el-Kader, qui avait joué un rôle crucial dans sa politique habile de mobilisation et d'union des tribus algériennes, figurait déjà dans quelques écrits français, et cela dès le milieu des années 1830²⁵. Officiers ou civils envoyés en mission à son camp ont brossé un portrait édifiant de l'émir, rompant ainsi avec la représentation d'une sorte d'« ogre du désert » qu'avait imposée et propagée la propagande

24. Le *Mémorial des Pyrénées* du 6 mai 1848, rapporte : « Hier, vendredi, jour de fête pour les Arabes, Abd-el-Kader avait annoncé qu'il ne recevrait que certaines personnes qui lui avaient fait demander une audience. La foule qui se pressait aux abords du Château et qui demandait à entrer et a manifesté quelqu'irritation. Abd-el-Kader, apprenant que son refus de recevoir le public avait manqué d'occasionner quelques désordres, s'est empressé de se montrer à une fenêtre. La consigne a aussitôt été levée et la foule a pu pénétrer dans la cour du château.[...] ».

25. Essentiellement à la suite des accords entre les deux camps ; les traités Desmichels en février 1834 et de la Tafna en mai 1837.

militaire. Sa reddition politique et militaire en décembre 1847, qui a été à plus d'un titre une mort symbolique, devait laisser surgir une figure d'une autre nature autrement plus dense.

C'est en captivité, dans un contexte douloureux, que l'émir va mûrir son rapport à l'altérité. Cette découverte de l'autre est d'ailleurs un phénomène en miroir ; au sein de sa prison, l'émir Abd el-Kader, qui est un fin observateur, découvre les Français²⁶, leur manière d'être, de penser et de croire. Et ces derniers découvrent l'Islam sous un jour nouveau à travers l'un de ses plus prestigieux représentants. C'est précisément à Pau que cette dimension d'homme de dialogue ouvert aux différences religieuses et culturelles, va se révéler pleinement. Dans les rapports destinés à sa hiérarchie, le capitaine et interprète Estève Boissonnet, missionné auprès des prisonniers algériens, apporte des détails instructifs sur la vie au château et notamment sur les visiteurs et la teneur des échanges qui ont animés la vie des captifs algériens. Nous savons, grâce à un de ces rapports daté du 10 mai 1848, que l'émir a reçu dès la première semaine au château Henri IV la visite de religieux chrétiens au sujet desquels l'officier écrit : « *Il a parfaitement accueilli le clergé et même jusqu'aux dévotes qui voulaient lui donner des images bénites. [...]* »²⁷. Ce sont certainement ces mêmes religieuses auxquelles fait référence un autre témoin : « *Zohra, sa mère vénérée, et sa femme Kheira furent atteintes de maladie graves. Des sœurs de charité vinrent les soigner.[...]* ». L'auteur poursuit à propos de la tolérance de l'émir : « *Ce musulman, qui s'élève au-dessus des préjugés de sa race en faisant servir du vin chez lui, en discutant religion et en parlant avec respect du christianisme, n'en est pas moins le strict et fidèle observateur des pratiques du Koran. [...]* »²⁸. Son ouverture d'esprit, son érudition et son caractère affable expliquent en partie la fascination qu'il a exercée sur des visiteurs aux motivations et à

26. Il serait plus juste de dire des Européens puisque l'émir Abd el-Kader a également reçu des visiteurs originaires de Suisse, d'Angleterre et d'Espagne.

27. In Khelfa Benaïssa, « La Zâwiya d'Amboise... », *op. cit.*, p. 59.

28. In Khelfa Benaïssa, « La Zâwiya d'Amboise... », *op. cit.*, p. 105-106.

la personnalité souvent très contrastées. Parmi eux, un visiteur de la première heure, le protestant Charles Eynard.

Le 5 mai 1848, ce citoyen genevois²⁹, palois d'adoption rend une visite de courtoisie à son nouveau « voisin »³⁰. Comme la plupart des visiteurs au château Henri IV, il a vraisemblablement succombé à la curiosité de voir l'« Illustre captif ». À cette occasion, il est accompagné de son épouse et d'un ami catholique et royaliste Albert de Rességuier³¹. De cette première entrevue, Charles Eynard, sort conquis par la finesse du personnage. Il le dit sans détour à un ami pasteur : « *Nous avons été le voir il y'a quelques jours et nous en sommes revenus ravis comme tout ceux qui l'approchent. Tant d'humilité, de simplicité, de douceur, de bienveillance et de force d'âme, des paroles si (pieuses) si sérieuses en même temps honorerait plus d'un de nos chrétiens de nom [...]*³² ». Ce qui est récurrent dans les lettres que le Genevois écrit à ses proches au sujet de l'émir Abd el-Kader, c'est l'admiration pour sa noblesse de caractère, la dimension « biblique » du personnage, sa résignation face à l'épreuve qu'il subit. Au contact de l'Algérien, la sensibilité religieuse et romantique du Genevois se révèle pleinement : un processus de fascination et d'identification se met en place.

Lors de cette première visite de Charles Eynard et de son ami A. de Rességuier, il semble que les deux visiteurs s'étaient concertés pour lui offrir une Bible en langue arabe : une intention qui n'était pas dépourvue d'arrière pensées évangéliques, l'un et l'autre étant des personnalités engagées dans leur église respective. L'émir Abd el-Kader, sans être dupe, accepta avec délicatesse le livre saint, par

29. Charles Eynard (1808-1876) : Neveu du philhellène et banquier Jean Gabriel Eynard, Charles Eynard appartient à la grande bourgeoisie genevoise. Issu d'une famille cultivée, lui même très bon dessinateur, Charles Eynard a écrit plusieurs biographies de personnalités suisses ainsi qu'un ouvrage sur Mme de Krüdener.

30. Les Eynard habitaient une maison à proximité du château Henri IV.

31. Albert de Rességuier (1816-1876) : catholique et royaliste, élu en mai 1849 représentant des Basses-Pyrénées à l'Assemblée législative.

32. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1980/F.32-40.

ailleurs si cher au protestant, à qui il déclara « *Quand je l'aurai, je le lirai avec joie.*³³ ». À la suite de quoi, son « hôte » exprima sa grande satisfaction d'avoir pu offrir la « *Parole de Dieu* » à l'émir « *auquel j'ai eu le bonheur de faire connaître la Bible qu'il n'avait jamais lue auparavant [...]* »³⁴. Si le souci évangélique envers l'émir est clairement affirmé dans ses lettres notamment, Charles Eynard accorde cependant quelque intérêt à la tradition musulmane. Dans une lettre adressée au capitaine Estève Boissonnet, il dévoile son intention d'étudier le Coran : « *J'aurai voulu me procurer le Koran, à Pau je n'ai pu le trouver* ». Le processus est suffisamment rare dans les annales des relations entre les deux religions pour mériter d'être souligné.

Deux semaines après cette première visite, Charles Eynard franchit de nouveau le seuil du château Henri IV. Cette fois-ci, il est seul. Il remet à son « hôte » le cadeau promis : plusieurs exemplaires de la Bible en langue arabe au nom du Comité biblique français qui lui en a fait don. C'est à cette occasion que va être initiée entre le protestant et le musulman une « relation religieuse », selon l'expression du premier. C'est d'une lettre de ce dernier à sa tante³⁵ que vont être extraits des passages significatifs de ce qui semble être un dialogue interreligieux avant la lettre.

L'échange est engagé par l'émir Abd el-Kader : « *Je sais qu'il y a parmi les Chrétiens diverses croyances, les uns regardent Jésus-Christ comme Fils de Dieu égal à son Père, comme un fils l'est à son Père en nature, d'autres comme fils de Dieu, mais inférieur à son Père, d'autres comme un grand prophète, quelle est ton opinion ?*³⁶ ». Charles Eynard a dû être interloqué par cette question ! En Luthérien avisé, il lui répond : « *Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu et Dieu comme son Père, mais inférieur à son Père, dans son humanité. En ce sens, je n'appellerais pas sa mère, mère*

33. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1980/F.32-40.

34. Papiers Eynard : Ms Suppl.1981/F.170.

35. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1984/F32-35.

36. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1984/F32-35.

de Dieu [...] ». Cette dernière précision semble avoir rapproché les deux hommes, ce que souligne Charles Eynard, qui écrit « *Abdel Kader parut satisfait car il reproche au catholicisme d'avoir ainsi dénaturé Dieu, par ce titre à la Vierge. [...] »*³⁷. La suite de l'entretien porte sur la Bible et c'est de nouveau l'émir qui interpelle son hôte : « *Dieu a parlé à Moïse et lui a dicté ses paroles. Comment sais-tu que les paroles du Nouveau Testament sont aussi des paroles de Dieu ? C'est l'histoire de Jésus-Christ et ce que les siens ont fait mais qui te dit que c'est Dieu qui a dicté cette histoire et que Dieu t'a parlé dans ce livre ?* ». En abordant l'authenticité de l'Évangile³⁸, c'est de nouveau un thème classique de la controverse islamo-chrétienne qui est interrogé. La question que pose l'émir Abd el-Kader est d'ordre théologique, Charles Eynard apporte une réponse sur un plan plus personnel : « *J'en ai la preuve en moi-même. Il y a vingt ans, je ne connaissais pas ce livre et ne le lisais guère, je ne me souciais pas de Jésus-Christ, ni de mon âme ; mon cœur ne désirait point Dieu et ne l'aimait point, cette parole a changé mon cœur et ma vie. Elle a rempli mon âme de joie et de paix, de consolation dans l'épreuve et d'espérance pour l'autre vie [...]* » En dialecticien habile, l'émir Abd el-Kader pensait provoquer un débat sur la délicate question de la Révélation et ce n'est probablement pas la réponse qu'il attendait ! Charles Eynard a certainement surpris son interlocuteur par ce témoignage intimiste. L'émir a probablement été touché par cette confiance du protestant. Il découvre ainsi une dimension spirituelle qu'il a rarement trouvée par le passé parmi ses interlocuteurs chrétiens. La profondeur de leurs échanges permet de juger de la confiance enthousiaste qui s'instaure entre les deux hommes. Et c'est de nouveau à l'initiative de l'émir qu'est abordé

37. En décembre 1852, dans une lettre à son épouse Sophie, Charles Eynard revient de nouveau sur l'irritation de l'émir Abd el-Kader sur la conception catholique de la Vierge Marie.

38. La plupart des ulémas considèrent le texte de la Bible utilisé par les juifs et les chrétiens comme altéré (*muharraf*), c'est à dire dont le contenu n'est pas identique au livre révélé. Il existe néanmoins un courant, minoritaire, au sein de l'Islam qui n'a pas une approche aussi tranchée.

un sujet probablement inspiré par l'état du monde en cette année de révolutions : le second avènement du Christ : « *Je crois aussi que Jésus-Christ doit revenir sur la terre pour juger les méchants et prendre la défense des opprimés. Il y régnera, en Syrie et descendra sur une élévation blanche derrière Damas, entre Damas et Jérusalem d'où il établira son royaume par le châtement des (impies)* ». Le protestant donne ensuite des précisions sur la concordance des propos de l'émir avec des versets de la Bible. Les deux hommes sont au fait de leurs traditions respectives : l'émir Abd el-Kader cite des extraits de *hadiths* relatifs à la fin des temps sur lesquels Charles Eynard, grand lecteur de la « Parole de Dieu », rebondit en citant à son tour des passages du Livre d'Isaïe.

Si le musulman découvre à travers son « hôte » le versant protestant de la foi chrétienne, Charles Eynard n'est pas en reste. En se rendant auprès du musulman, le protestant se retrouve au cœur même de l'Islam, et il apprend beaucoup. Un apprentissage qui commence par l'effondrement de certains préjugés : « *cette accusation de fatalisme qu'on fait aux vrais musulmans est souvent un éloge plutôt qu'un reproche !* », et le Genevois de poursuivre : « *Je me suis étonné en apprenant la signification de ce mot musulman. Il veut dire soumis à la volonté de Dieu.*³⁹ » Un constat étonné de Charles Eynard, qui montre, à la fois, le degré de méconnaissance de la foi musulmane de la part d'un Européen cultivé et le net progrès qu'a permis leur rencontre.

Cette rencontre ne s'est pas bornée à de seuls échanges entre érudits. Charles Eynard, ne pouvait ignorer la situation de souffrance dans laquelle se trouvaient les captifs algériens et en particulier de leur chef. À l'issue de sa troisième visite au château Henri IV, et semble-t-il sur la demande de l'intéressé lui-même, le Genevois va faire sienne la cause de l'émir Abd el-Kader. Il prend pour cela l'initiative d'écrire à des amis, parmi lesquels des représentants français de la Chambre et soutient l'idée d'organiser une pétition

39. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1984/F32-35.

au sein de l'hémicycle. Cette action entreprise en faveur du captif algérien, Charles Eynard l'a poursuivi après le transfert vers la ville Amboise. Il est notamment à l'origine de la constitution d'un comité « abdelkadérien » qui réunit plusieurs personnalités paloises et dont l'objectif est de sensibiliser l'opinion publique au sort injuste fait à l'émir Abd el-Kader⁴⁰.

À la fin du mois de mai, la famille Eynard quitte Pau, d'abord pour la ville thermale des Eaux Bonnes et ensuite pour la Suisse. Charles Eynard ne reverra plus son ami avant sa libération, quatre ans plus tard⁴¹. Les deux hommes continuent cependant à s'écrire quelques rares lettres qui montrent à l'évidence qu'un lien indéfectible s'est tissé entre eux. Alors que l'émir est à Amboise, il reçoit une lettre de Charles Eynard pleine d'effusion qui s'achève par un authentique témoignage d'amitié : « *Que Dieu t'affermisse et te garde et que sa paix et son amour soient toujours dans ton cœur ! C'est le vœu de ton ami qui t'aime fidèlement.* »⁴². Une lettre qui faisait suite à une autre de l'émir où l'Algérien écrit : « *À celui qui possède une religion ferme et une adoration forte, le Bien aimé en Dieu [...]* »⁴³. L'émir ira jusqu'à le désigner par l'expression « Connaisseur par Dieu » ('*ârif bi-llâh*). Si la formule est habituellement employée pour désigner une certaine catégorie d'aspirants soufis qui se sont « éteints » à eux-mêmes pour se réaliser en Dieu, l'émir semble reconnaître ici la possibilité pour un chrétien, protestant en l'occurrence, de se réaliser spirituellement à l'intérieur de sa propre

40. C'est Charles Eynard qui le premier va évoquer la création d'un comité de soutien, composé de personnalités béarnaises. Cet autre aspect de la relation entre l'émir Abd el-Kader et le Genevois Charles Eynard fait actuellement l'objet de notre part d'une thèse universitaire.

41. À la suite du changement de ministre de la Guerre et du transfert à Amboise, il va s'avérer impossible au Genevois, pour des raisons de distance mais aussi du durcissement des mesures de sécurité, de revoir l'émir Abd el-Kader.

42. Papiers Eynard : Ms Suppl.1981/F.2-F4.

43. Nous avons préféré notre traduction à partir de l'original (Ms. Suppl.1910/F.9) à celle du capitaine Boissonnet qui est contenu dans Ms. Suppl.1910/F.10-11.

religion. De manière plus générale, de telles formules religieuses entre un musulman et un chrétien, au milieu du XIX^e siècle, ne sont pas courantes et montrent qu'une fraternité spirituelle est incontestablement née dans l'enceinte du château Henri IV : une relation que le Charles Eynard qualifie de « religieuse », et qui va se pérenniser au-delà même de sa propre mort⁴⁴.

« *J'ai entrepris de lire le livre de votre loi, la Bible ; et, pendant votre séjour auprès de moi, vous me permettrez de vous demander à ce sujet certaines explications, [...]*⁴⁵ ». C'est ainsi que l'émir Abd el-Kader venait de faire le lien entre le protestant Charles Eynard, qui lui avait offert une Bible arabe, et le catholique Antoine Dupuch en visite au château Henri IV à la fin de l'été 1848. Depuis son retour en France, l'ancien évêque d'Alger réside dans sa ville natale de Bordeaux. Celui qui n'avait eu par le passé que de bons mots pour louer la magnanimité de l'émir avait profité de sa présence à Pau pour lui rendre visite. Le prélat n'avait jamais oublié la délicatesse de l'émir Abd el-Kader lors des négociations pour les échanges de prisonniers qui avaient eu lieu quelques années auparavant⁴⁶ : l'ironie du sort voulait que l'évêque retrouve l'émir dans une position de prisonnier !

L'ancien évêque d'Alger avait prévenu le colonel Daumas de son intention de se rendre auprès de l'émir Abd el-Kader. L'officier, chargé d'une mission auprès des algériens au fort Lamalgue, encouragea le prélat dans son projet : « *Vous allez donc visiter l'illustre prisonnier du château de Pau ; ah ! vous ne regretterez certainement pas votre voyage. Vous avez connu Abd el-Kader dans la prospérité, alors que, pour ainsi dire, l'Algérie tout entière reconnaissait*

44. Nous avons retrouvé, dans les Papiers Eynard, une lettre signée de l'émir Abd el-Kader datée de 1882 adressée à Sophie Eynard en souvenir de son mari disparu cinq ans auparavant.

45. Mgr Dupuch, *op. cit.*, p.18.

46. À la suite d'une demande de l'évêque d'Alger, l'émir Abd el-Kader avait non seulement libéré un prisonnier qui lui avait été demandé, mais en avait libéré plusieurs autres et avait accepté l'idée de recevoir dans son camp un aumônier catholique.

*ses lois ; eh bien vous le trouverez plus grand, plus étonnant encore dans l'adversité ; comme toujours, du reste, il domine sa position. [...] En allant consoler une aussi noble infortune, vous ajouterez donc une nouvelle œuvre sainte et miséricordieuse*⁴⁷. » C'est donc mû par un enthousiasme certain que Mgr Dupuch se rend le 3 septembre au Château Henri IV. Cette visite, qu'il va renouveler à Amboise, servira de base pour composer un ouvrage qu'il publie l'année suivante. *Abd-El- Kader au château d'Amboise* se veut être à la fois un plaidoyer et une demande solennelle en faveur de la libération de l'ancien adversaire de la France : une supplique qu'il fait au nom du « patriotisme vrai » et de la « charité chrétienne » et qu'il dédie opportunément au président de la Deuxième république, Louis Napoléon Bonaparte. Le livre ne tarit pas d'éloges sur l'émir et ce sont surtout les qualités morales et la « noblesse de son caractère » que met au premier plan l'auteur : « *J'étudie son passé ; je n'y trouve que loyauté, fidélité à la foi jurée ; [...] j'étudie son cœur, son âme, son caractère, sa vie la plus intime ; et, je le déclare, je l'affirme, avec autant de conviction que d'émotion, pour moi, je ne douterais pas un instant de sa promesse [...]*⁴⁸ ». Sur un ton plus emphatique, l'homme d'Eglise poursuit : « *Faut-il parler de ses miséricordieux penchants déjà connus par sa manière de traiter ses prisonniers, j'allais dire de son humilité, de sa charité ? [...] Il est généreux, reconnaissant, facile à pardonner, d'une piété sans affectation, beaucoup plus rapprochée de la vérité qu'aucuns ne soupçonnent peut-être*⁴⁹.[...] ». Si le ton est quelque peu emphatique, et n'est pas dépourvu d'intention évangélique, Mgr Dupuch laisse transparaître dans son livre-témoignage une fascination et une réelle sympathie pour le musulman Abd el-Kader. Tout comme avec Charles Eynard,

47. Mgr DUPUCH, *Abd el-Kader au château d'Amboise*. Bordeaux, H. Faye & Bordeaux, Suwerinck, 1849, réédité chez Ibis Press, 2002, p.15. C'est dans cet ouvrage que nous avons puisé la plupart des éléments du dialogue utilisé dans cet article.

48. Mgr DUPUCH, *op. cit.*, p. 20.

49. Mgr DUPUCH, *op. cit.*, p. 88-89.

c'est une véritable amitié religieuse qui va être initiée entre les deux hommes.

À l'occasion de cette première visite, l'émir Abd el-Kader accueille son visiteur par une prière : « *J'espère que la bénédiction de Dieu entre avec vous dans ma maison.* » Ce à quoi le prélat répond : « *Je l'espère, et le demande à Dieu, qui nous voit et nous entend, du plus profond de mon cœur* ». Le ton est donné et c'est sous le regard de Dieu que les deux hommes placent leur rencontre. L'échange se poursuit : « - *Je (L'émir) sens, dans le fond du mien (du cœur), qu'il peut résulter un grand bien de votre visite et de notre réunion : puisse bientôt ce pressentiment se réaliser ! [...]*⁵⁰ ». Et c'est sous le signe de la cordialité que se déroule l'entretien rapporté par l'évêque et dans lequel l'émir déclare : « - *Ce n'est pas, au surplus, dans un esprit de discussion, de controverse irritante, mais avec calme, avec sincérité, avec loyauté, selon qu'il convient à des esprits élevés, que je désirerais vous entretenir de ces grandes et saintes choses. [...]*⁵¹ ». L'auteur insiste longuement et de manière appuyée sur les qualités proprement humaines de l'ancien adversaire de la France. Il minimise, autant que faire se peut, les rôles politique et militaire que l'émir a incarné au profit de l'homme de religion qu'il va jusqu'à comparer à un « pieux cénobite⁵² ». L'argument s'adresse en premier lieu aux autorités politiques qui persistent à soupçonner l'ancien adversaire d'avoir encore des projets politiques en Algérie. Une façon habile pour le prélat de souligner une face méconnue du personnage et autrement moins hostile que celle de guerrier. L'objectif est évidemment de convaincre de l'absence de risque à libérer un homme totalement consacré à son culte. À ce sujet, il cite une parole de l'émir sur ce qu'aurait pu être sa vie : « *Tel que vous pouvez m'entrevoir dans le miroir de notre conversation, je ne suis pas né pour devenir un homme de guerre [...] je n'aurais pas même dû l'être, ce semblait, un seul instant ; [...] J'aurais dû*

50. Mgr Dupuch. *op. cit.*, p.18.

51. *Ibid.*

52. Mgr Dupuch. *op. cit.*, p.15.

*être toute ma vie, je voudrais du moins redevenir avant de mourir un homme d'études et de prières ; il me semble, et je le dis du fond de mon cœur, que désormais je suis comme mort à tout le reste.*⁵³ »

D'après un rapport du capitaine E. Boissonnet, c'est trois jours de suite que Mgr Dupuch s'est rendu au château Henri IV. L'officier précise un détail, auquel il a déjà été fait allusion, qui illustre à la fois l'ouverture d'esprit du musulman et le degré de rapprochement entre les deux hommes : « *Abdelkader a invité le prélat à partager son déjeuner. Il a insisté qu'il ne changeât rien à ses habitudes, et lui a fait servir une bouteille de vin blanc. [...]* » Une attitude surprenante si l'on songe à l'éducation rigoureuse qu'à reçue et incarnée le fils de zawiya. Elle dévoile une capacité d'adaptation et une souplesse religieuse jusque là insoupçonnées et qui vont s'affirmer par la suite. Le rapport militaire donne une autre précision intéressante : « *À son départ, Mgr a laissé à l'émir, comme un souvenir qu'il a fort apprécié, un petit nécessaire de bureau très commode.*⁵⁴ ». Un geste qui nous permet de supposer que l'ancien évêque, qui connaissait son goût pour l'étude et l'écriture, a voulu de cette manière encourager l'émir à écrire ses mémoires⁵⁵. Enfin, pour couronner leurs retrouvailles, le jour même de la visite du prélat, l'émir accueillait la naissance de son premier enfant « *sur la terre de France*⁵⁶ » : une coïncidence que les deux personnalités religieuses ont interprétée comme un signe de la bénédiction divine !

Malgré une amitié qui va se renforcer avec les visites, Mgr Dupuch n'était pas dépourvu d'intentions évangéliques envers le musulman Abd el-Kader. Il semble y faire allusion dans le passage qui suit : « *Dans de pareilles et mutuelles dispositions, pourquoi nos âmes ne se rapprocheraient-elles point, en effet, de plus en plus comme nos*

53. Mgr Dupuch. *op. cit.*, pp.21-22.

54. CAOM : Rapport de Boissonnet du 1^{er} au 10 septembre 1848.

55. Précisons que l'émir Abd el-Kader dans un texte biographique composé en captivité et rédigé à plusieurs mains, précise qu'il est né d'une demande d'un officier et d'un ecclésiastique.

56. CAOM : Rapport de Boissonnet du 1^{er} au 10 septembre 1848.

cœurs ? *Qui sait même si quelque jour, Dieu le fasse briller ! Elles ne finiront point par se reposer dans la même unité !*⁵⁷ ». D'autres passages renforcent l'hypothèse que le prélat croyait à une conversion possible d'Abd el-Kader⁵⁸. C'est très probablement à Mgr Dupuch que fait référence Alexandre Bellemare dans sa biographie de l'émir Abd el-Kader quand il précise, à propos de la bienveillance de l'Algérien envers ses visiteurs, qu'elle a eu « pour résultat de faire croire à un membre élevé du clergé français qu'il aurait amené Abd el-Kader à embrasser la religion chrétienne⁵⁹ ». Mais l'émir Abd el-Kader était un homme de conviction, profondément enraciné dans sa tradition, et demeurait intraitable sur les questions théologiques. Ce qui ne l'empêchait pas d'être d'une ouverture d'esprit exceptionnelle dont cette lettre à Mgr Dupuch offre un bon exemple : « *Gloire à Dieu seul ! De la part de l'humble serviteur de Celui qui est le maître souverain et le bienfaiteur du monde, qui ménage au cœur des siens les épreuves et les consolations. [...] Puisse, par son inspiration, ta tendre compassion et la puissante intercession des évêques ne jamais faire défaut à un cœur souffrant, qu'oublie les gens du monde et les puissants du siècle. Seigneur Dupuch ! que la paix soit sur toi.*⁶⁰ ». Ou encore ici au sujet de la publication d'un livre sur la « *religion chrétienne en Afrique* » pour laquelle l'émir Abd el-Kader fait une prière : « *Cette nouvelle nous a réjoui, car nous espérons que Dieu en bénira la publication, et qu'ainsi ce livre deviendra d'une grande utilité pour ses serviteurs.*⁶¹ » Tout comme Charles Eynard, Mgr Dupuch ne devait revoir l'émir Abd el-Kader qu'après sa libération à l'automne 1852.

57. Mgr Dupuch, *op. cit.*, p. 19.

58. À ce sujet Mgr Dupuch écrit qu'« *il ne désespérait presque pas de le voir se rapprocher du christianisme...* ». in Mgr Dupuch, *op. cit.*, p. 18.

59. A. Bellemare, *Abd-el-Kader, sa vie politique et militaire, op. cit.*, p. 452-453.

60. Paul Azan, *L'Émir Abd el Kader 1808-1883. Du fanatisme musulman au patriotisme français*, Paris, librairie Hachette, 1925, p. 256.

61. Mgr Dupuch, *op. cit.*, p.104.

3. Conviction et ouverture d'esprit

Dans son action en faveur de « l'illustre captif », Charles Eynard avait pris soin de contacter quelques personnalités catholiques de la Chambre des représentants : parmi celles-ci le comte Alfred de Falloux⁶². Siégeant à droite avec les Légitimistes, ce dernier fut nommé en décembre 1848 ministre de l'Instruction publique par le président Louis Napoléon Bonaparte. C'est dans le courant du mois d'août 1848 que Charles Eynard, sur une demande de l'émir Abd el-Kader, écrit au comte de Falloux. Le Genevois, habile dans sa lettre, va axer son argumentaire sur la question de l'honneur de la France dans son refus de respecter une parole donnée. Il écrit notamment : « *vous ne consentirez pas à (laisser) peser une note de déloyauté sur le nom français.[...]* »⁶³. Le représentant catholique ne reste pas, semble-t-il, insensible à cet appel. Dans le courant du même mois, il envoie une réponse à son correspondant : « *Je tiens comme vous et comme lui l'honneur français pour engagé [...]* »⁶⁴. Est ce à la suite de la supplique de Charles Eynard ou sur une initiative antérieure, qu'Alfred de Falloux prend la décision de se rendre à Pau ? Quoiqu'il en soit, le futur ministre se trouve dans la ville d'Henri de Navarre dans le courant du mois d'octobre et c'est une lettre du capitaine Boissonnet qui nous le confirme : « *Mais nous avons en ces derniers jours la visite de Mr de Falloux ; [...] J'ai trouvé chez (lui) le noble cœur et la touchante éloquence, que ses discours m'avaient déjà fait admirer. La cause d'Abd El Kader était gagnée, parce que vous aviez bien voulu lui en écrire. Il réclamera hautement sa liberté.[...]* »⁶⁵.

62. Charles Eynard appréciait semble-t-il le comte de Falloux avec lequel il était lié par un ami en commun Albert de Rességuier. Le Genevois dédia un de ses ouvrages à Alfred de Falloux, ce que l'éminent critique Sainte-Beuve, verra comme un signe de rapprochement entre « Rome » et « Genève » !

63. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1980/F.220-223.

64. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1980/F.243-244.

65. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1910/F.64-65.

D'après l'officier en charge de l'émir, le visiteur s'est rendu à deux reprises au Château Henri IV et a demandé expressément que ses entrevues avec l'ancien adversaire de la France ne soient pas ébruitées. La discrétion souhaitée sur sa visite à « l'illustre prisonnier » explique pourquoi le compte rendu de cette visite relatée dans *l'Ami de la Religion*⁶⁶ ne mentionne pas le nom du visiteur en question⁶⁷. Il met en scène une entrevue entre un « visiteur » et l'émir Abd el-Kader : la scène se déroule à Pau⁶⁸. Bien que l'article soit rédigé dans un style emphatique et peu naturel, il demeure cependant intéressant pour la richesse de son contenu et la qualité des détails relevés par l'auteur. Après un court préambule, l'article prend la forme d'une longue entrevue⁶⁹.

La rencontre a lieu dans une galerie spacieuse au décor austère : un tapis, des sièges disposés à proximité d'un lit, quelques livres posés. Seule la présence d'un « vieil oncle » de l'émir, adossé dans un coin sombre de la pièce, précise l'auteur, en rompait la monotonie. À peine a-t-il franchi le seuil de la porte le « visiteur » est frappé par la physionomie de l'« Illustre captif » : « *son œil plein de feu interrogeait et répondait avant que ses lèvres s'ouvrirent ; [...] Pendant que l'interprète répétait ses paroles, on eût dit qu'il*

66. A. F. P. FALLOUX, (Comte de). « Une entrevue avec Abd-el-Kader », extrait de *L'Ami de la Religion*, Paris, nov. 1848.

67. Ce dialogue est paru pour la première fois dans le *L'Ami de la Religion* du mois de novembre 1848. Le comte de Falloux reprendra 40 ans plus tard, dans ses mémoires, le même dialogue légèrement retouché et en précisant clairement cette fois-ci qu'il a été ce « visiteur » ! / Comte de FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, T.1, Paris, Perrin, 1888, p. 363.

68. Là encore la première version de l'article paru dans *L'Ami de la Religion* tait le lieu de la rencontre ! Ce n'est que dans la version remaniée de 1888 que l'auteur précise explicitement qu'il s'agissait du château de Pau.

69. Bien qu'écrit dans un style très affecté, l'article n'en est pas pour autant ennuyeux. Il contient de nombreux passages d'un intérêt exceptionnel. L'auteur rappelle à propos du contenu qu'il l'a fait relire à l'émir avant sa publication et que celui-ci a authentifié la véracité des paroles qu'il a reproduites. Pour notre part nous avons préféré reproduire la deuxième édition du témoignage publié en 1888, parce qu'elle gagne en détail et en clarté, tout en restant fidèle à la version de 1848.

*s'en désintéressait ; ses yeux s'abaissaient et il semblait murmurer une prière ou quelques pieux versets.⁷⁰ ». C'est assis sur un lit, entouré de livres, que l'Émir reçoit son « hôte ». Aussitôt les salutations d'usages terminées, le comte de Falloux requiert du musulman de prendre Dieu à témoin « *des paroles que nous allons échanger* » bien que, ajoute-t-il « *Vous (n'ayez) pas le même Dieu que moi ; [...]* ». L'émir, quelque peu surpris par ce sous-entendu, rétorque : « *Nos dieux ne sont pas si différents que vous le dites ; nous sommes les enfants de deux mères différentes, mais du même père. [...]* » ; à la suite de quoi, l'émir jure de sa sincérité et invite son « hôte » à « *interroge(r) sans ménagement [...]* » : le représentant à la Chambre Législative pouvait dès lors poser les questions qu'il souhaitait sans risquer de paraître indécent envers un homme qui se considérait victime d'un parjure. En recevant un homme politique, l'émir Abd el-Kader sait pertinemment qu'il n'a pas à faire à un visiteur ordinaire. Au contraire d'un Charles Eynard dont la position d'étranger lui donnait une garantie de neutralité envers la politique française, A. de Falloux était une personnalité aussi bien politique que religieuse et reconnue publiquement comme telle⁷¹. À peine l'entrevue commence-t-elle que le comte de Falloux demande à l'émir s'il est « *disposé à aimer les chrétiens comme des frères que Dieu lui-même vous indique et non comme des maîtres qu'il vous impose ?*⁷² ». L'émir a certainement compris l'allusion*

70. Comte de FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*, T.1, Paris, Perrin, 1888, pp. 363-374.

71. Outre la qualité de représentant du peuple, Alfred de Falloux, possédait également celle de journaliste. La plupart de ces articles sont parus dans des journaux de sensibilités catholiques et monarchistes parmi lesquels figure *Le Correspondant* et *L'Ami de la Religion*.

72. Dans ce dialogue, le comte de Falloux va intentionnellement confondre le terme « chrétien » et celui de « Français » ce qui donne le sentiment que la conquête de l'Algérie par l'Armée française est une initiative « chrétienne ». Cela explique les réponses prudentes de l'émir Abd el-Kader qui avait déjà fait la distinction entre les deux notions ! Dans ses *Mémoires*, A. de Falloux écrit notamment : « *L'intérêt religieux était ma seule raison d'être au pouvoir.[...]* ». Une parole qui démontre le rapport intime qu'il y a selon lui entre le politique

éminemment politique de cette question et c'est très naturellement qu'il répond sur le même plan. Il rappelle à son interlocuteur qu'en se rendant aux Français plutôt qu'à ses coreligionnaires marocains, il avait fait un choix clair et délibéré. Mais la réponse de l'émir ne convainc pas, semble-t-il, son « hôte ». Ce dernier souhaite visiblement que l'émir reconnaisse la prééminence de la religion chrétienne sur la musulmane et des Français sur les musulmans ! À plusieurs endroits de leur échange, cette inclination du catholique paraît se confirmer : il lui demande ouvertement de s'initier de lui-même « à l'étude de nos mœurs et de notre religion [...] ». La réponse de l'émir est claire, une telle initiative ne peut s'entreprendre sous la contrainte : « *L'homme est comme un miroir : le miroir ne reflète l'image du ciel que quand il est net : l'esprit ne nourrit les grandes pensées que quand il est libre. Je ne puis, dans l'état de captivité où l'on me retient, nourrir d'autre pensée que celle de ma douleur.* » Cette réponse pleine de noblesse ne contente apparemment pas le visiteur qui insiste en réitérant sous un autre angle sa question : « *Votre corps est captif, mais votre âme est libre. [...] votre cœur n'a pu renoncer à la prière et à la contemplation de Dieu. Dites-moi que vous voulez nous aimer, et, avant de nous aimer, nous connaître.* » À cette question quelque peu forcée, l'émir répond de manière positive : « *J'aime les Français que j'ai connus, et ceux qui me connaissent m'aiment.* » Sur l'insistance de son visiteur, l'émir lui rétorque judicieusement : « *Que penseriez-vous si vous étiez à ma place ?* » La question a certainement embarrassé le comte de Falloux qui se voit obligé de dévoiler le fond de sa pensée : « *Je croirais que Dieu m'a envoyé parmi les chrétiens pour m'y concerter avec leurs savants, avec leurs prêtres, et pour contribuer au rapprochement de deux races, de deux religions trop longtemps séparées.* ». Une parole empreinte de tolérance qui dit certainement bien plus ce qu'attend le Français de l'Algérien que de ce qu'il aurait lui-même fait s'il s'était retrouvé

et le religieux, au point de considérer « l'Eglise » comme une patrie.

dans la position du prisonnier ! Ce dernier précise qu'il étudie chaque jour davantage sa propre religion et ajoute, pour rassurer son interlocuteur : « *si la liberté de nos cultes nous est garantie en Afrique ; vos enfants et les nôtres pourront être élevés en commun.* » Malgré ces élans d'ouvertures de la part du musulman, le comte de Falloux ne renonce pas à vouloir l'évangéliser : « *Vous avez, pour avancer dans cette connaissance, deux grandes voies : l'étude de notre religion et celle de notre histoire. Dieu s'est révélé à nous par de grands miracles, par d'admirables écritures : voulez-vous les lire et que nos prêtres vous les commentent ? [...]* ». À la fin de son témoignage, l'auteur précise qu'il savait qu'un Évangile⁷³ avait été remis à l'émir Abd el-Kader : en insistant sur ce point, le comte de Falloux ne fait que reprendre une demande qui émanait à l'origine de l'émir lui-même et qu'il avait délibérément formulé à Mgr Dupuch⁷⁴ ! C'est donc très naturellement que le musulman répond par l'affirmative : « *Ce que vous me dites touche au plus profond de mes désirs : telles ont été souvent mes pensées : je les exprime souvent au capitaine [...]* ». Si l'échange se veut amical, il n'en est pas pour autant conventionnel et plat. Son style direct en fait un témoignage intéressant. Par leur hardiesse, les questions de « l'hôte » catholique ont permis de provoquer chez l'émir Abd el-Kader des réponses qui affirment une ouverture d'esprit exceptionnelle. Notre visiteur poursuit son investigation en renouvelant à l'émir « *la permission de fouiller avant dans votre cœur* » : un échange qui prend un accent plus politique.

Le représentant du peuple semble vouloir obtenir de l'ancien et redoutable adversaire de la France l'assurance qu'il ne reprendra plus les armes contre son pays et de travailler dorénavant « *d'un commun accord avec nous à la paix* ». L'émir Abd el-Kader, sur ce point, va user du même argument qu'il tient avec les autorités politi-

73. Rappelons que c'est par l'entremise d'A. de Rességuier que l'auteur s'est rendu à Pau et que c'est précisément ce dernier qui a offert à l'émir un exemplaire des Évangiles en arabe.

74. Voir à ce sujet le témoignage de Mgr Dupuch.

ques françaises. Il rappelle à son visiteur qu'il est issu de la noblesse religieuse⁷⁵, et que le *jihâd* qu'il a mené ne l'a été que par devoir. Il affirme n'aspirer dorénavant qu'à consacrer sa vie à la prière et finir ses jours dans la ville sacrée de La Mecque. Pour ne laisser aucune équivoque possible sur ses intentions, il ajoute : « *Je me considère comme un homme mort. [...]* »⁷⁶ Le comte de Falloux ne semble pas avoir saisi l'allusion subtile de l'émir et lui renvoie « *qu'il est plein de jeunesse et de vie* » ! L'émir Abd el-Kader va utiliser une autre métaphore, empreinte d'une sagesse toute « orientale », pour signifier clairement que sa carrière politique et militaire est belle et bien révolue à ses yeux : « *Je n'ai point fait les événements : ce sont les événements qui m'ont fait ce que j'ai été. Les événements ayant changé, j'ai cessé d'exister. Il faut beaucoup d'effort pour creuser un canal et y entretenir de l'eau en abondance ; il n'en faut point pour laisser couler une rivière. Ma fortune est maintenant rentrée dans son lit naturel. Elle ne doit plus en sortir.* » L'émir pouvait difficilement être plus clair. Il restait à son interlocuteur d'avoir entière confiance dans la parole d'un homme qui se considérait comme victime d'une trahison. Concernant cette question, le représentant catholique reconnaît dans son témoignage qu'il était embarrassé du refus de son pays d'honorer les clauses du traité de reddition. Au fil de l'entretien, le comte de Falloux découvre en l'émir Abd el-Kader un homme de conviction auquel il serait bien difficile d'imposer une attitude contraire à ses propres principes⁷⁷. Sur la fin de l'entretien,

75. L'émir Abd el-Kader était un descendant de Hassan, le petit-fils du prophète Muhammad. Dans cet entretien il le dira avec ces mots : « *Je crois fermement à ma naissance et à ma descendance du prophète. Beaucoup d'autres partagent cet honneur avec moi.* »

76. Cette « mort » à la politique, l'émir Abd el-Kader l'évoquera souvent avec ses geôliers et à ses visiteurs (Voir le témoignage de Mgr Dupuch). Pas seulement pour les rassurer sur son absence d'ambition politique après une libération qui paraissait de plus en plus incertaine, mais parce qu'il a toujours désiré être un homme d'étude plutôt qu'un homme de guerre.

77. Dès son emprisonnement à Toulon, la mission du colonel Eugène Daumas consiste à convaincre l'émir Abd el-Kader de renoncer de lui-même aux clauses du traité de reddition. Les autorités françaises persisteront, même durant sa pé-

il semble plus compréhensif envers l'émir et va même jusqu'à admirer sa « *réserve et sa fierté* » de ne pas vouloir paraître pour « *un transfuge de (sa) Religion [...] comme un homme qui aurait payé sa rançon par une apostasie.[...]*⁷⁸ ».

Le dialogue initié entre les deux hommes s'achève de manière inattendue. Constatant qu'il n'avait aucune chance de pousser le musulman à embrasser sa foi ou comme il le dit lui-même à devenir un « transfuge », A. de Falloux utilise un argument qui semble être, à ses yeux, l'ultime moyen de le déconcerter : « *Mais ne savez vous pas que notre Dieu à un Vicaire sur la terre que nous nommons le Pape [...] Ne séjournerez vous pas à Rome avec plaisir, et n'y recherchiez-vous pas avec respect les traces du christianisme ?* » La question est osée ! Elle l'est d'autant plus qu'elle est inédite. Elle ne semble pas pour autant troubler l'émir dont la réponse va par contre laisser son interlocuteur perplexe : « *Je respecte le Pape et je connais l'existence de sa capitale. Je le considère comme un ami des croyants sincères, quels qu'ils soient. J'avais demandé que le vaisseau qui me conduirait à la Mecque me laissât reposer quelque temps à Rome. Si le Pape voulait y former une conférence entre ses prêtres et les miens, je serais heureux d'y prendre ma place. Demandez aux Français qui m'ont accompagné depuis que je me suis rendu à vous si ces désirs sont familiers ?* ». L'auteur avoue dans son témoignage, que « *cette ouverture inattendue me frappa. C'était là une grande et noble perspective [...] qui me laissait le cœur ému et l'esprit attentif.* ». En plus d'être l'expression d'une ouverture d'esprit rare et d'un esprit brillant qui bouscule les préjugés de ses interlocuteurs chrétiens, les réponses de l'émir Abd el-Kader laissent apparaître une absence totale de crainte devant la perspective d'un dialogue avec des hauts représentants de l'Eglise : ce qui était à la limite du possible pour le catholique était envisagé sereinement par le musulman !

riode d'exil, à faire de cet ancien et redoutable adversaire un auxiliaire de leur politique de conquête.

78. Soulignons, dans ce passage, l'aveu explicite de l'auteur de convertir l'émir.

L'entrevue prend fin en milieu d'après midi avec la prière du 'Asr. Les deux hommes se quittent chaleureusement : un détail au moment des adieux semble avoir marqué notre témoin : « (*L'émir*) *me tendit la main. Je la serrai cordialement ; [...] puis écartant mes doigts et les croisant avec les siens : « Voilà, me dit-il, l'adieu le plus amical des Arabes ! »*. Un code culturel pour exprimer une fraternité réelle. À l'instar de Charles Eynard et de Mgr Dupuch, A. de Falloux, à l'issue de son entrevue confie au capitaine Boissonnet qu'il a été « fort satisfait⁷⁹ » de sa rencontre avec l'« Illustre captif ». Le Représentant catholique a été l'un des derniers visiteurs de l'émir Abd el-Kader au château Henri IV : à la fin du mois d'octobre 1848, le transfert pour le château d'Amboise, plusieurs fois reporté, était devenu imminent.

Dès la fin de l'été 1848 des rumeurs circulaient déjà sur le probable départ des Algériens. Aux craintes initiales des autorités locales d'accueillir ces « habitans (sic) du désert », se substitue la tristesse de les voir quitter le château de la ville. Tout Pau s'en émeut : un comité regroupant des habitants, s'était même constitué pour demander l'annulation du transfert, mais en vain⁸⁰. Le *Mémorial des Pyrénées* annonce dans son numéro du 30 octobre : « *Abd-el-Kader va prochainement quitter notre ville. L'ordre est arrivé au Château de tout tenir prêt pour le départ qui peut avoir lieu d'un moment à l'autre.[...]* ». Après avoir été retardés à plusieurs reprises⁸¹, les

79. Papiers Eynard : Ms. Suppl.1910/F.64-65.

80. Si l'arrivée de l'émir et des siens avait suscité des railleries de la part des autorités locales, l'annonce de son départ est vécue comme une mauvaise nouvelle ! Aux nombreux amis qu'il laisse à Pau, et qui le regretteront personnellement, l'émir est également regretté par les... commerçants de la ville ! Le *Mémorial des Pyrénées* précise dans son numéro du 30 octobre : « *Le départ d'Abd-el-Kader enlèvera à notre ville un mouvement de fonds assez considérable, ce qui est surtout fâcheux au commencement de la saison dans laquelle nous rentrons [...]* ».

81. Le mois du Ramadan, puis le décès, le 8 octobre de Khadidja, une des filles de l'émir Abd el-Kader, le projet de bail du château d'Amboise qui n'est accepté que la première semaine d'octobre et enfin le temps pour le génie d'aménager le château d'Amboise, sont les principales raisons des retards successifs.

préparatifs vont bon train et le transfert a finalement lieu le 2 novembre.

La veille du départ, l'émir Abd el-Kader consentit à faire une visite guidée de la demeure qui avait vu naître l'illustre fils de Jeanne d'Albret. Le *Mémorial des Pyrénées* rapportait en détail cette visite et la valeur « *poétique de voir le Sultan Arabe dans ces salles où tout rappelle à chaque pas la mémoire d'Henri IV [...]* », et le rédacteur de poursuivre : « *ce n'est pas sans un certain respect qu'il s'est arrêté devant l'écaille de tortue qui a servi de berceau au fils de Jeanne d'Albret. 'Ce berceau, [...], a été pour moi un talisman pendant mon séjour dans ces murs, qui garderont ainsi, je l'espère, mon souvenir. Puisse la bénédiction qui s'attache à cette maison me suivre dans ma nouvelle demeure !* ».

Après le départ des Algériens, l'atmosphère n'est plus tout à fait la même à Pau et le château Henri IV a une apparence plus morne. Les curieux ont déserté les abords de la bâtisse royale. Les regards se sont détournés de la façade du midi, d'où, à travers les fenêtres, il était alors possible de distinguer le spectacle des silhouettes drapées des Algériens. Les chroniques régulières dans le *Mémorial des Pyrénées* sur l'« Illustre captif » sont plus rares. Cependant de nouvelles histoires, mêlant des faits réels à des anecdotes fantaisistes, sur la présence des musulmans dans la ville continuent à être transmises oralement parmi la population : sur les berges du Gave, le trompette Escoffier⁸², habillé en grand uniforme, ne se lasse pas de raconter aux flâneurs du dimanche sa captivité héroïque dans le camp de l'émir ! Un exemple parmi tant d'autres qui installe l'émir Abd el-Kader comme une figure populaire durablement inscrite dans l'imaginaire français. De manière plus fondamentale, l'étape paloise, qui peut être qualifiée de spirituelle, a révélé une face peu connue d'Abd

82. Le trompette Escoffier, héros de la bataille de sidi Youssef, capturé par les hommes de l'émir, avait reçu la légion d'honneur et d'après la chronique, c'est l'émir en personne qui lui remit la décoration ! En apprenant la présence de l'émir Abd el-Kader à Pau, il avait demandé sa mutation pour se rapprocher de son ancien bienfaiteur.

el-Kader al-Hassani. Aux qualités spécifiquement humaines qui ont tant fasciné les visiteurs français s'ajoute la dimension spirituelle et d'homme de dialogue insoupçonné jusque là par ses contemporains français : une dimension qui va s'affirmer davantage après sa libération à l'automne 1852 et son exil en Orient.

Ahmed BOUYERDENE
(Université Marc Bloch, Strasbourg)

